



COMMUNE  
DE  
RAMATUELLE

# ACCŒIL DE LOISIRS RAMATUELLE

## PROJET PEDAGOGIQUE MERCREDIS LOISIRS

ANNEE 2019/2020



### DIRECTEURS :

MOREAU-WAGNER Gabrielle - SALVATICO Nicolas

### ANIMATRICES :

CONFORTINI Amandine - COSTA Mélodie

## ➤ INTRODUCTION / CONSTATS :

Depuis le mois de janvier 2018, Ramatuelle est revenu à l'organisation à 4 jours d'école par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Afin de répondre au besoin de mode de garde des familles, la Municipalité met tout en œuvre pour maintenir et proposer un accueil de qualité les mercredis.

Depuis 2015, l'ALSH de Ramatuelle est fortement engagé dans un dispositif dit « Centre Ecohérent », dont le principal objectif éducatif est l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. L'équipe d'animation participe aux projets déjà mis en place sur la structure, afin de sensibiliser les enfants à l'écologie et aux gestes pratiques qu'ils peuvent mettre en place comme : le tri sélectif (recyclage), le compost, actions zéro-déchets...

Chaque année est également remis en place un potager pédagogique, à proximité d'un hôtel à insectes. Les légumes récoltés sont intégrés au repas de la cantine, ou serviront pour des ateliers cuisine.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Toutes ces actions éducatives mises en œuvre sur l'ALSH ont pour objectif de faire découvrir aux enfants l'environnement qui les entoure.

Il nous semble primordial de pérenniser ces projets. En effet, nous constatons depuis quelques années, avec l'omniprésence des écrans à l'intérieur des familles, que les enfants d'aujourd'hui ont peu de connaissances sur leur environnement proche extérieur.

Or, entre 3 et 11 ans, les enfants ont soif de connaissances, et aiment à expérimenter, toucher pour comprendre le monde qui les entoure. Notre rôle en tant qu'adulte est de les amener, par la découverte, à comprendre afin de mieux appréhender le monde dans lequel ils vivent.

En septembre 2019, nous avons passé une Convention avec la Ligue Protectrice des Oiseaux afin de devenir Refuge LPO.

Ce qui nous a décidés ? Les dernières études scientifiques démontrant la disparition progressive et des oiseaux. Réfléchissant à ce problème environnemental, il nous est apparu clairement que les espaces extérieurs de l'Accueil de Loisirs étaient parfaits pour ce type de projet.

Devenir Refuge LPO est une continuité de toutes les actions déjà mises en place. Nous nous sommes engagés sur les trois prochaines années à mettre en place diverses actions à visées pédagogiques auprès des enfants accueillis les mercredis autour du monde des oiseaux.

Pour cela, il est prévu différentes animations avec les enfants : construction de nichoirs et mangeoires, fabrication de nourriture et nourrissage des oiseaux l'hiver, observation des oiseaux, sensibilisation des enfants aux gestes de sauvegarde des espèces, mise en place de points d'eau...

➤ **LA THEMATIQUE : «LES DROITS DES ENFANTS »**

Dans l'objectif de faire de nos enfants les futurs citoyens de demain, et les enfants d'aujourd'hui, nous avons décidé de consacrer notre thématique de l'année à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette année, le 20 novembre 2019, nous fêterons ces 30 ans ! Nous allons donc aborder, lire, comprendre tout au long de l'année, de manière ludique, ce que contient la CIDE.

Les enfants vont être également sensibilisés à la notion de droit : c'est quoi le droit ? à quoi ça sert ? Comment fonctionne un tribunal ? etc... Il nous semble en effet important d'aborder cette notion afin d'accompagner l'enfant à comprendre comment il peut faire appliquer ses droits.

➤ **LES OBJECTIFS :**

Cette année, le Projet Pédagogique « Droits de l'enfant » de l'Accueil de Loisirs s'articule autour de deux objectifs généraux :



<b><u>Objectifs opérationnels :</u></b>	<b><u>Objectifs opérationnels :</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Citer des droits de la CIDE.</li><li>- Expliquer des droits de la CIDE.</li><li>- Expliquer ce qu'est la CIDE et en quoi elle consiste.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Expliquer à quoi sert le droit.</li><li>- Expliquer à qui il peut faire appel si un de ses droits n'est pas respecté.</li></ul>
<b><u>Les moyens :</u></b>	<b><u>Les moyens :</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Jeux de sensibilisation.</li><li>- Lecture de contes.</li><li>- Ecriture d'un livre</li><li>- Visite d'exposition</li><li>- Sortie théâtre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Visite d'un tribunal</li><li>- Intervenants extérieurs (associations, gendarmerie etc...)</li><li>- Visite d'une Mairie / élections</li><li>- Pauses Philo</li></ul>

## ➤ ORGANISATION DES MERCREDIS LOISIRS :

- Modalités de fonctionnement de l'accueil :

3 formules d'accueil sont proposées aux familles :

- Le matin + repas (de 9h à 13h).
- Le repas + l'après-midi (de 11h45 à 17h15).
- La journée complète (de 9h à 17h15)

Le matin : un accueil est possible à partir de 7h45 pour les enfants dont les parents travaillent.

Le soir : un accueil est possible jusqu'à 18h15 pour les enfants dont les parents travaillent.

Le mercredi, les enfants ont besoin de « couper » du rythme de l'école.

L'accueil et le rythme de cette journée est souple.

Ils peuvent également ne venir que certains mercredis suivant les besoins de leurs parents et de leur propre envie.

- Modalités de fonctionnement de l'équipe :

Deux plannings seront établis : un pour les – de 6 ans « Groupe des Lapinous », et un autre pour les + de 6 ans « Groupe des Incollables ». En cas d'affectifs réduits, les enfants seront regroupés en un seul groupe.

La direction et l'animateur encadrent.

Au printemps un animateur supplémentaire pourrait être adjoint à l'équipe en fonction des effectifs.

- Les réunions hebdomadaires :

L'équipe d'animation se réunira deux fois par semaines (les mardis et jeudis de 14h à 16h) afin de préparer les mercredis loisirs et les plannings d'activités.

La communication entre l'équipe d'animation se fera par mail afin de faciliter les échanges en dehors des temps de préparation.

- Répartition des temps respectifs d'activités et de repos :

Le bien-être de l'enfant est primordial, le rythme individuel de chaque enfant peut être pris en compte du fait du faible effectif.

Une sieste sera organisée pour les 3 ans après le déjeuner, Les 4- 5 ans pourront également aller se reposer s'ils en ressentent le besoin.

- Organisation d'une journée type :

Les mercredis s'organisent de la manière suivante :

**7h45-9h :** arrivée des enfants, accueil échelonné.

**8h30 :** collation.

**9h-11h45 :** temps d'activité.

**11h45-12h :** passage aux toilettes, lavage des mains + accueil des enfants de l'après-midi.

**12h-13h :** repas

**13h-13h15 :** passage aux toilettes, et brossage des dents + départ des enfants du matin.

**13h-14h30 :** sieste, temps calme

**14h30-16h15** : jeux, sortie extérieure, promenade...

**16h15-17h15** : goûter

**17h15-18h15** : accueil du soir

- Participation des enfants :

Le mercredi, les enfants ont besoin de se détacher de l'adulte, des obligations de l'école, de jouer librement entre eux sans trop de contraintes, les règles du « vivre ensemble » seront au cœur des groupes.

L'équipe d'animation devra veiller à respecter ce besoin, tout en maintenant leur curiosité de la façon la plus ludique possible...

- Le Projet « Centre Ecohérent » :

L'ALSH « Centre Ecohérent », poursuit sa route !!! Le projet est au cœur de la vie quotidienne du centre. Les enfants sont directement impliqués ainsi que l'ensemble du personnel à la mise en œuvre du projet : tri sélectif, compost, potager etc...

L'ALSH se fixe toujours l'objectif de faire connaître son engagement et ses actions aux familles et partenaires.

- L'accueil des enfants à problématiques comportementales :

**La volonté municipale est de permettre à tous les enfants d'accéder aux loisirs !**

Ainsi, un animateur supplémentaire peut être recruté pour accueillir des enfants à problématiques comportementales et/ou porteurs de handicaps.

Un Projet d'Accueil Personnalisé sera mis en place en concertation avec la famille, l'animateur en charge de l'enfant et les responsables de l'Accueil de Loisirs.

L'animateur devra être vigilant et veiller à ce qu'ils s'intègrent dans les meilleures conditions.

Les animateurs ne doivent pas hésiter à se référer à l'équipe de direction !

- L'accueil des enfants avec un PAI :

Pour les enfants qui présentent des allergies alimentaires (PAI) ou des régimes spéciaux :



- Une réunion avec le responsable de la restauration sera organisée quelques semaines avant le début du séjour pour mettre en place un protocole et éviter tout accident.
- Les animateurs en prendront connaissance lors de la réunion de préparation.

- Les plannings d'activités :

Ils sont préparés en avance par l'équipe d'animation et seront :

- 1) Mis en ligne sur le site internet de la commune.
- 2) Affichés à l'entrée de l'Accueil de Loisirs.

➤ **LES MOYENS :**

• Humains :

1 directeur BEATEP / DEES

2 animateurs BAFA

Recrutement d'animateurs occasionnels suivant les besoins !

• Matériel :

Tout le matériel pédagogique nécessaire aux activités choisies.

En cas de déplacement : voiture municipale (si effectifs faibles) ou bus municipal (31 places).

• Financiers :

Si nécessaire :

- achat d'ingrédients pour les activités « cuisine »
- achat de matériel pédagogique supplémentaire en fonction des activités manuelles
- Paiement de prestations de service.

➤ **EVALUATION DU PROJET :**

A la fin de chaque activité, un temps sera consacré à l'évaluation, avec les enfants, de l'activité proposée. Avec les plus jeunes, cela sera fait par le biais d'étiquettes Smiley vert, jaune, rouge. Pour les plus grands, ce temps sera un temps d'échange participatif au cours duquel les enfants pourront s'exprimer.

De plus, chaque jeudi, l'équipe d'animation, lors de la réunion d'équipe, prendra un temps afin d'évaluer les activités de la veille. L'équipe devra prendre en compte l'appréciation des enfants reçue la veille.

Ces temps d'échange entre l'équipe sont primordiaux. Ils permettent à l'équipe de réévaluer et réajuster si nécessaire leurs actions et leurs portées.

L'équipe sera également attentive aux retours des familles.